

**MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail**

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 03 /MPMB/DGD/DU 07 JAN 2016
(DIFFUSION GENERALE)

Objet: prorogation de la date de validité
des licences de pêche 2015

Réf: 2079/LIRAH/CAB/dap

Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service, qu'en attendant la délivrance des licences de pêche de l'année 2016, la validité des licences de pêche de l'année 2015 est prorogée jusqu'au 31 mars 2016.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

